

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00102**

**ASSOCIATION «RIVIERES RHONE-ALPES «- ADHESION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CONTRATS DE RIVIERES – ANNEE 2016**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 44

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 44

Délibération affichée le : 08 avril 2016

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-François BARNIER, M. Paul CELLE, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Claude SCHALK

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 08 avril 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160210-D20160010210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160408

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016**

### **ASSOCIATION «RIVIERES RHONE-ALPES «- ADHESION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CONTRATS DE RIVIERES – ANNEE 2016**

Depuis la création de l'association nationale Rivière en 1989, le nombre croissant de professionnels de gestion des milieux aquatiques et leur dispersion géographique a abouti à l'évolution de l'association Rivière vers une Fédération nationale au sein de laquelle l'association Rivières Rhône-Alpes a été créée en juin 1999.

A ce jour, l'association compte 279 adhérents représentant les professions liées aux rivières, des collectivités exerçant la compétence « rivières », des formateurs, des bureaux d'études, des entrepreneurs et des demandeurs d'emploi.

L'association intervient sur les 8 départements de l'ex région Rhône-Alpes-Auvergne et ses objectifs sont les suivants :

- favoriser la gestion intégrée des milieux aquatiques,
- favoriser les échanges locaux entre praticiens autour des rivières,
- représenter les adhérents auprès des partenaires institutionnels,
- définir et promouvoir les fonctions, les formations et les emplois.

Au-delà des groupes de travail thématiques, cette association prépare et anime des journées techniques et un site Internet, effectue un travail de communication et d'information ainsi que de la veille juridique et technique dans le domaine de la gestion de l'eau.

Compte tenu de sa compétence « rivières », il apparaît utile que Saint-Etienne Métropole, adhérente à l'association Rivières Rhône-Alpes depuis 2002, renouvelle son soutien à cette association en raison de son rôle majeur dans l'animation du réseau des professionnels des cours d'eau.

La cotisation annuelle des personnes morales a été fixée pour 2016 à 500 € pour les structures de plus de 10 salariés.

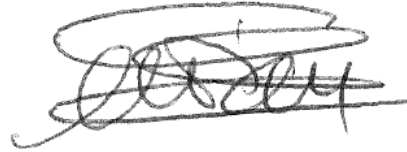
La dépense sera imputée sur le crédit Contrat de Rivière inscrit au titre des cotisations RIVI6281.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve l'adhésion de Saint-Etienne Métropole à l'association Rivière Rhône-Alpes,**
- **met en œuvre le versement de la cotisation annuelle afférente à cette adhésion d'un montant de 500 €.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**